

JUSTICE ET PSYCHO-SEXO-TRAUMATOLOGIE :

Travailler en contexte de procédures pénales lorsque l'on prend en charge des victimes de violences sexuelles en cabinet privé

19 et 20 mars 2026

DESCRIPTION

En travaillant dans les champs de la psychologie, de la sexologie et/ou de la psychotraumatologie, nous sommes amené.e.s à accueillir dans nos cabinets, des victimes de violences sexuelles, encore actuelles ou passées. Il est important de pouvoir leur offrir une prise en charge la plus complète possible. Cela suppose de connaître, en complément des outils thérapeutiques (psychotraumatologie et sexologie), le fonctionnement de la justice, les aspects légaux, les bonnes pratiques, le réseau, les profils des auteurs, la dynamique de la violence. Ceci est essentiel pour orienter les victimes et favoriser leur sécurité et leur reconstruction. Une posture engagée envers les victimes et le contact avec la Justice peuvent être éprouvants. Pour notre propre sécurité et santé en tant que cliniciennes, il est important de connaître les défis spécifiques liés à ce contexte. Durant cette formation, un focus sera proposé sur les violences sexuelles faites dans le cadre de relations intimes et/ou conjugales. La formation vise à donner des outils et informations pratiques pour travailler dans ce contexte et être efficaces.

OBJECTIFS

1. Connaître les instances (Justice, LAVI) et le contexte de procédure pénale
2. Développer les bonnes pratiques pour accompagner les victimes (sécurité de la victime, parcours, rapport écrit)
3. Renforcer sa sécurité en tant que professionnel.le
4. Connaître le contexte de violence domestique

PUBLIC CIBLE

Psychologues, psychothérapeutes, sexologues, personnes intervenantes LAVI ou travaillant dans le domaine de la santé sexuelle, psychiatres et médecins.

MODALITÉS ET FRAIS D'INSCRIPTION

La formation se donne sur 2 journées en présentiel. Elle coûte 590 CHF. En cas d'annulation, les frais ne peuvent être remboursés que jusqu'à 30 jours avant le début de la formation.

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail à formation@centre3.ch avec en objet : « justice » délai d'inscription 1^{er} février 2026.

FORMATRICES

Daisy Joye, M.Sc, Psychologue FSP, Psychothérapeute reconnue au niveau fédéral. Praticienne EMDR Europe et sexologue, installée en cabinet privé à Bulle.nù

Daisy Joye est psychologue, spécialiste en psychothérapie FSP, d'orientation cognitivo-comportementale. Après s'être formée en pleine conscience, elle a effectué plusieurs formations en psychologie d'urgence et psychotraumatologie. Ces dernières années, elle a complété son champ d'intervention avec la sexologie et la sexothérapie. Mme Joye travaille comme indépendante dans son cabinet privé depuis 2017. Elle reçoit principalement des femmes ayant subi ou subissant des violences (physiques, psychologiques et/ou sexuelles). Elle les accompagne d'un point de vue psychothérapeutique dans les démarches judiciaires en collaboration avec la LAVI, la police, le Ministère Public ou le Tribunal. Mme Joye a également donné des formations à certaines de ces Autorités sur la prise en charge psychologique des victimes.

BIBLIOGRAPHIE

- Földhazi, A. & Ronchi, A. (2023). *Victimes d'infractions pénales, quel accès à la justice ? Une étude exploratoire-rapport final*. Haute école de travail social : Genève.
- Lelaurain, S. & Fonte, D. (2022). *La violence conjugale, entre vécu et légitimation patriarcale. Contribution pour une psychologie féministe*. Éditions Mardaga : Bruxelles.
- Salmona, M. (2022). *Le Livre noir des violences sexuelles*. Éditions Dunod : Malakoff.
- Amélioration de l'accès à la justice des victimes d'infraction pénale. Recommandations*. (2023). Brochure éditée par la Conférence régionale LAVI de Suisse latine.

S'INSCRIRE : formation@centre3.ch

